



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Coaticook, le 20 octobre 2010

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la session ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook, tenue le 20 octobre 2010 à la salle multifonctionnelle de la susdite MRC.

Sont présents :

Réjean Masson	préfet	Martinville (M)
Ghislaine Leblond	mairesse	Barnston-Ouest (M)
Bertrand Lamoureux	maire	Coaticook (V)
Fernand Veilleux	maire	Compton (M)
Réal Ouimette	maire	Dixville (M)
Richard Belleville	maire	East Hereford (M)
Gaby Côté	conseiller	Martinville (M)
Lucie Tremblay	mairesse	Saint-Herménégilde (M)
Jacques Madore	maire	Saint-Malo (M)
Henri Pariseau	maire	Saint-Venant-de-Paquette (M)
Linda Ouellet	mairesse	Sainte-Edwidge-de Clifton (C)
Guy Lefebvre	maire	Stanstead-Est (M)
Gladys Bruun	mairesse	Waterville (V)

Aucune absence.

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE DE LA SESSION

2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC

3.0 ORDRE DU JOUR

4.0 PROCÈS-VERBAUX

- 4.1 Approbation de la session ordinaire du 15 septembre 2010
- 4.2 Suivi des procès-verbaux
 - 4.2.1 Loyer du Nettoyeur – X-Trem Propre
 - 4.2.2 TACTIC
 - 4.2.3 CPTAQ
 - 4.2.3.1 Couillard Construction Ltée
 - 4.2.3.2 Demande d'exclusion – municipalité de Compton
 - 4.2.4 Point reporté de la session ordinaire du 15 septembre 2010 - Compte rendu de la réunion du Comité de sécurité incendie du 14 septembre 2010

5.0 TRÉSORERIE

- 5.1 Paiement des comptes
 - 5.1.1 Comptes payés
 - 5.1.2 Comptes à payer
- 5.2 Direction générale - Rapport sur la délégation d'autorisation de dépenses
- 5.3 Assurances Renouvellement - 386, rue St-Edmond
- 5.4 Programmes d'amélioration de l'habitation - Autorisation à déboursier



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- 5.5 Poste de la SQ
 - 5.5.1 Entretien de la climatisation
 - 5.5.2 Vandalisme – Déductible
 - 5.5.3 Solidification des structures de portes
- 5.6 Dénéigement
 - 5.6.1 MRC et Nettoyeur
 - 5.6.2 Poste de la SQ
 - 5.6.3 Trottoirs de la MRC
- 5.7 CLD – Versement de l'aide financière du MDEIE
- 5.8 Fondation Bon départ
- 5.9 Régie de récupération de l'Estrie – Budget 2011
- 5.10 Travaux de cours d'eau – Dépenses
- 5.11 Transferts budgétaires – Chargée de projet en matières résiduelles
- 5.12 PG Solutions – Logiciel de comptabilité
- 5.13 Transferts budgétaires et revenus supplémentaires
- 5.14 Appropriation de surplus
- 5.15 Honoraires professionnels – Raymond Chabot Grant Thornton senci

6.0 AMÉNAGEMENT -DÉVELOPPEMENT -ENVIRONNEMENT

- 6.1 Autorisations à la CPTAQ – Vidéotron Ltée
 - 6.1.1 Stanstead-Est – ME574-01
 - 6.1.2 Stanstead-Est – ME524-02
 - 6.1.3 Coaticook – ME522-06
- 6.2 Fonds de cours d'eau

7.0 AVIS DE MOTION

- 7.1 Règlement modifiant le règlement 2-298 fixant la rémunération du préfet et des autres membres du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook et ce pour l'exercice financier 2011 et les suivants **et dispense de lecture**
- 7.2 Règlement établissant la contribution financière des municipalités locales de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook à la promotion et au développement économiques pour l'exercice financier 2011
- 7.3 Règlement établissant les pouvoirs et obligations du directeur général de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook
- 7.4 Règlement modifiant le règlement 2-307 qui instituait le comité consultatif de la forêt privée au sein de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook et déterminant sa composition et ses règles de fonctionnement

8.0 RÈGLEMENTS

9.0 AUTRES AFFAIRES

- 9.1 Fête régionale de la famille
 - 9.1.1 Prix des nouveau-nés et prix pour familles avec enfants d'âge préscolaire
 - 9.1.2 Prix de présence
- 9.2 Calendrier des sessions - 2011
 - 9.2.1 Conseil de la MRC
 - 9.2.2 Comité administratif
- 9.3 Commission scolaire des Hauts-Cantons – Planification stratégique 2010-2015



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- 9.4 Québec en forme – Contrat de travail – Agent soutien en psychomotricité
- 9.5 Entente de développement culturel
- 9.6 Fermeture du centre administratif - Période des fêtes
- 9.7 Congrès FQM – 2011
- 9.8 Atelier de travail – Budget 2011
- 9.9 Territoire d'application – Fonds diversification et de développement

10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS

- 10.1 Procès-verbal du comité administratif du 18 octobre 2010
- 10.2 Compte rendu de la rencontre du comité Famille du 20 septembre 2010
- 10.3 Compte rendu de la réunion du Comité consultatif agricole du 18 octobre 2010
- 10.4 Compte rendu de la réunion du Comité consultatif sur la forêt privée du 12 octobre 2010

11.0 RECOMMANDATIONS

- 11.1 Comité administratif du 18 octobre 2010
 - 11.1.1 Appui à la MRC d'Avignon – Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec
- 11.2 Comité consultatif agricole du 18 octobre 2010
 - 11.2.1 Autorisations à la CPTAQ – Vidéotron Ltée

12.0 CORRESPONDANCE

- 12.1 Extrait du «Registre de Correspondance»

13.0 RAPPORTS

- 13.1 Préfet
- 13.2 Délégations et porteurs de dossier
- 13.3 Directrice générale et Équipe de la MRC
- 13.4 Autres informations et/ou rapports
 - 13.4.1 Rendez-vous du président - FQM
 - 13.4.2 Rapport de gestion des matières résiduelles – 3^e trimestre
 - 13.4.3 De l'Aîné au P'tit dernier
 - 13.4.4 Les Rendez-vous de l'énergie – Consultations publiques

14.0 RETOUR SUR LA SESSION

15.0 CLÔTURE DE LA SESSION

1.0 OUVERTURE DE LA SESSION

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h32 par le préfet, Monsieur Réjean Masson qui souhaite la bienvenue aux membres du conseil de la MRC. La directrice générale, Sylvie Harvey et l'aménagiste-géomaticien, Hughes Ménard sont présents. Nancy Bilodeau, greffière, fait fonction de secrétaire. Madame Ghislaine Leblond est absente lors de l'ouverture.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

CM2010-10-312

3.0 ORDRE DU JOUR

ATTENDU que les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU qu'en vertu du *Code municipal*, le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gaby Côté
APPUYÉE par le conseiller régional Jacques Madore

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la présente session ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook tel qu'apparaissant à la présente et, en conséquence, une telle adoption vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	42/44	96,95 %	0	0

ADOPTION

4.0 PROCÈS-VERBAUX



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2010-10-313

4.1 SESSION ORDINAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2010

ATTENDU l'article 148.1 du *Code municipal* (L.R.Q., c. C-27.1) à l'égard de l'ordre du jour du conseil de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que les membres ont reçu copie du procès-verbal de la session ordinaire du 15 septembre 2010 et n'en requièrent pas lecture ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Fernand Veilleux
APPUYÉE par la conseillère régionale Lucie Tremblay

IL EST RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la session ordinaire du 15 septembre 2010, comme étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et, en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	42/44	96,95 %	0	0

ADOPTION

4.2 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

4.2.1 LOYER DU NETTOYEUR - X-TREM PROPRE

Aux termes de la résolution CM2010-05-167, le conseil de la MRC de Coaticook a demandé qu'un avis par courrier recommandé soit envoyé à X-Trem Propre ML Inc. à chaque début de mois pour lui signifier son retard et les arriérages de loyers afin qu'il régularise sa situation. Une lettre fut donc envoyée le 1^{er} octobre. Les mois de juillet, août, septembre et octobre 2010 demeurent impayés à ce jour. Les membres du conseil demandent le maintien des avis et du suivi mensuel.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

4.2.2 TACTIC

Nous sommes en attente de la réponse du MAMROT sur le cautionnement par la MRC des obligations de TACTIC auprès de la Caisse populaire Desjardins des-Verts-Sommets de l'Estrie. Les Services partagés traitent présentement les demandes reçues en mars 2010. La demande quant au Mont Hereford y fut acheminée en juillet. Il est donc peu probable que l'installation puisse se faire dans ce secteur avant la fin de 2010. Une séance d'information se tiendra pour les citoyens de Stanstead-Est, puisque le projet d'installation d'une tour dans le secteur des monuments est contesté.

4.2.3 CPTAQ

4.2.3.1 COUILLARD CONSTRUCTION INC.

Information est donnée à l'effet que la CPTAQ a modifié son orientation préliminaire dans le dossier de Couillard Construction Ltée à Coaticook. Suite à des représentations de la compagnie sur les volumes de sol arable disponible pour le réaménagement et le recouvrement du sol ainsi que la diminution de la surface d'exploitation, la CPTAQ estime maintenant qu'elle pourrait faire droit à la demande si la compagnie fournit une garantie de 200 000 \$ pour assurer le réaménagement à la fin des travaux. La décision est à venir.

Madame Ghislaine Leblond se joint aux délibérations. Il est 19h42.

CM2010-10-314

4.2.3.2 DEMANDE D'EXCLUSION - MUNICIPALITÉ DE COMPTON

ATTENDU qu'aux termes de la résolution 2010-09-299 la MRC de Coaticook a adressé à la CPTAQ une demande d'exclusion pour les municipalités de Martinville et de Waterville ;

ATTENDU que les membres du conseil et du Comité consultatif agricole avaient également examiné les demandes de Saint-Venant-de-Paquette, Barnston-Ouest et Compton ;

ATTENDU que les demandes de Saint-Venant-de-Paquette et de Barnston-Ouest avaient été jugées incomplètes lors de leur présentation en septembre ;

ATTENDU que les représentants de l'UPA lors d'une rencontre du comité restreint formé aux termes de la résolution CM2010-09-311 ont indiqué que la demande de Compton n'était pas suffisamment justifiée ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Linda Ouellet
APPUYÉE par le conseiller régional Réal Ouimette

IL EST RÉSOLU de présenter à nouveau la demande de la municipalité de Compton, lors de l'étude des dossiers de Barnston-Ouest et Saint-Venant-de-Paquette par le comité, en justifiant la demande, les besoins de la municipalité et en présentant des arguments au soutien de ladite demande.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

4.2.4 POINT REPORTÉ DE LA SESSION ORDINAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2010 - COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE DU 14 SEPTEMBRE 2010

La secrétaire dépose le compte rendu de la réunion du Comité de sécurité incendie du 14 septembre 2010.

5.0 TRÉSORERIE

5.1 PAIEMENT DES COMPTES

5.1.1 COMPTES PAYÉS

La secrétaire-trésorière dépose la liste des comptes d'un montant total de 209 948,30 \$ payés au 20 octobre 2010 conformément à la réglementation en vigueur à la MRC de Coaticook.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2010-10-315

5.1.2 COMPTES À PAYER

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte la liste suggérée des paiements des comptes d'un montant total de 13 608,54 \$ comme ici au long reproduite ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Richard Belleville
APPUYÉE par le conseiller régional Guy Lefebvre

IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

5.2 DIRECTION GÉNÉRALE - RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION D'AUTORISATION DES DÉPENSES

La directrice générale dépose le rapport de la direction générale sur la délégation d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la MRC de Coaticook pour l'exercice financier 2010, pour les mois de septembre, comme ici au long reproduit.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2010-10-316

5.3 ASSURANCES - RENOUELEMENT - 386, RUE ST-EDMOND

ATTENDU que les assurances générales biens, perte de revenu et responsabilité civile du 386, rue Saint-Edmond sont échues ;

ATTENDU que le conseil prend en compte la soumission faite par Promutuel Coaticook-Sherbrooke, pour le même montant que l'an dernier ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gaby Côté
APPUYÉE par le conseiller régional Réal Ouimette

IL EST RÉSOLU

- < de renouveler les assurances générales telles que décrites à la présente pour la période du 17 septembre 2010 au 17 septembre 2011, pour un montant total de 1 798,50 \$, toutes taxes incluses, pour le 386, rue Saint-Edmond ;
- < d'affecter et d'engager le crédit de 1 798,50 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» ;
- < de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2010-10-317

**5.4 PROGRAMMES D'AMÉLIORATION DE L'HABITATION -
AUTORISATION À DÉBOURSER**

ATTENDU que suite à la révision des processus et la décentralisation des activités de livraison des programmes de la Société d'habitation du Québec, la MRC de Coaticook, comme partenaire a maintenant une plus grande autonomie et plus de responsabilités ;

ATTENDU que le dossier P-0788432 fut autorisé dans le cadre du programme d'Adaptation de domicile (PAD), programmation 2010-2011 offert par la Société d'habitation du Québec ;

ATTENDU que la MRC verse maintenant elle-même les montants de subvention aux bénéficiaires et entrepreneurs ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Jacques Madore
APPUYÉE par la conseillère régionale Ghislaine Leblond

IL EST RÉSOLU d'autoriser le paiement du montant de subvention pré-autorisé du programme d'Adaptation de domicile (PAD) offert par la Société d'habitation du Québec pour le dossier précité lors de la fin des travaux de même que les honoraires de l'inspecteur, Monsieur Pierre Laliberté dans ces dossiers.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Henri Pariseau	1	0,74		
Jacques Madore	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

5.5 POSTE DE LA SQ



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2010-10-318

5.5.1 ENTRETIEN DE LA CLIMATISATION

ATTENDU que le coût de l'entretien de la climatisation du poste de la SQ par Felteau Réfrigération et Climatisation Inc. est de 686 \$ avant toutes taxes ;

ATTENDU que les coûts sont inclus dans le bail avec la Société immobilière du Québec ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Linda Ouellet
APPUYÉE par la conseillère régionale Gladys Bruun

IL EST RÉSOLU

- < d'accepter les frais de visite de Felteau Réfrigération et Climatisation Inc., tels que présentés pour un montant annuel de 686 \$;
- < d'affecter et d'engager le crédit de 686 \$ dans la catégorie de fonctions «*Sécurité publique*» à cet effet ;
- < de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-10-319

5.5.2 VANDALISME - DÉDUCTIBLE

ATTENDU que le poste de police fut victime de vandalisme ;

ATTENDU qu'une vitre et des languettes décoratives furent brisées en façade ;

ATTENDU que l'estimation par le vitrier pour la vitre seulement est supérieure à 1 000 \$;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que l'assurance de la MRC pour le bâtiment comporte une franchise de 500 \$;

ATTENDU que l'assureur Promutuel fut avisé et un estimateur s'est déplacé à cet effet ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gaby Côté
APPUYÉE par le conseiller régional Fernand Veilleux

IL EST RÉSOLU

- < d'accepter de défrayer le coût de la franchise prévu à la police d'assurance pour le bâtiment occupé par la Sûreté du Québec ;
- < d'affecter et d'engager le crédit de 500 \$ dans la catégorie de fonctions «*Sécurité publique*» à cet effet ;
- < de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense ;
- < d'inclure lesdits frais dans les frais d'exploitation servant au calcul du loyer.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-10-320

5.5.3 SOLIDIFICATION DES STRUCTURES DE PORTES

ATTENDU que le meneau et les cadrages des portes d'entrée ont dû être solidifiées vu leur structure déficiente ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Gladys Bruun
APPUYÉE par le conseiller régional Guy Lefebvre

IL EST RÉSOLU

- < d'accepter de défrayer le coût des réparations du poste de police de la Sûreté du Québec par la Vitrierie J.O. Dufour au montant de 893,75 \$ avant toutes taxes ;
- < d'affecter et d'engager le crédit de 893,75 \$ dans la catégorie de fonctions «*Sécurité publique*» à cet effet ;
- < de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense ;
- < d'inclure lesdits frais dans les frais d'exploitation servant au calcul du loyer.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

5.6 DÉNEIGEMENT

CM2010-10-321

5.6.1 MRC ET NETTOYEUR

ATTENDU que «Excavation le Petit Travailleur» assume le contrat de déneigement depuis cinq ans déjà ;

ATTENDU que la soumission inclut l'épandage d'abrasif (sable) ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que cette soumission est du même montant que l'an dernier ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par le conseiller régional Gaby Côté

IL EST RÉSOLU

- < d'autoriser la direction générale à signer l'entente accordant à «Excavation Le Petit Travailleur» le contrat de déneigement de la cour arrière servant de stationnement au montant de 1 100 \$, avant toutes taxes, pour la saison 2010-2011 pour le stationnement de la MRC et de 1 100 \$, avant toutes taxes, pour la saison pour le stationnement du Nettoyeur;
- < d'affecter et d'engager le crédit net de 1 186,63 \$ dans la catégorie de fonctions «Aménagement», pour le stationnement de la MRC et le crédit net de 1 100 \$ dans la catégorie de fonctions «Aménagement», pour le stationnement du Nettoyeur ;
- < d'autoriser le paiement de la dépense.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-10-322

5.6.2 POSTE DE LA SQ

ATTENDU que Yannick Jean a déposé une soumission pour le déneigement du poste de police de la Sûreté du Québec de la MRC de Coaticook pour la saison 2010-2011 ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que ces frais seront inclus dans le bail à cet effet ;

ATTENDU que le conseil prend en compte l'offre de service de Yannick Jean à cet effet au montant de 3 795 \$ avant toutes taxes et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

ATTENDU que cette soumission est supérieure à l'an dernier de 100 \$;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Richard Belleville
APPUYÉE par la conseillère régionale Gladys Bruun

IL EST RÉSOLU

- < d'accepter l'offre de service telle que soumise par Yannick Jean, pour le déneigement du poste de la Sûreté du Québec pour la saison 2010-2011 et ce, pour un montant de 3 795 \$ avant taxes ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 3 795 \$ dans la catégorie de fonctions «*Sécurité publique*» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires tels que présentés ;
- < d'inclure lesdits frais dans les frais d'exploitation servant au calcul du loyer.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2010-10-323

5.6.3 TROTTOIRS DE LA MRC DE COATICOOK

ATTENDU que l'offre de déneigement n'inclut pas le déneigement des balcons et trottoirs du centre administratif ;

ATTENDU que «Yannick Jean - Entretien de pelouse» qui assume le contrat de gazon de la MRC depuis quelques années, est le seul soumissionnaire pour le déneigement des balcons et trottoirs du centre administratif, et ce, pour une troisième année ;

ATTENDU que le conseil prend en compte la soumission de Yannick Jean au montant de 795 \$ avant toutes taxes et en fait sien comme ici au long reproduite ;

ATTENDU que cette soumission est supérieure à l'an dernier de 45 \$;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Jacques Madore
APPUYÉE par la conseillère régionale Linda Ouellet

IL EST RÉSOLU

- < d'autoriser la direction générale à signer l'entente accordant à «Yannick Jean – entretien de pelouse» le contrat de déneigement des balcons et trottoirs du centre administratif au montant de 795 \$, avant toutes taxes, pour la saison 2010-2011 ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net de 857,61 \$ dans la catégorie de fonctions «Aménagement» ;
- < d'autoriser le paiement de la dépense, telle que présentée.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2010-10-324

5.7 CLD – VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE DU MDEIE

ATTENDU que la subvention du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation d'un montant de 321 195 \$ pour le Centre local de développement (CLD) fut versée à la MRC de Coaticook à titre d'entité responsable ;

ATTENDU qu'il y a lieu de verser l'intégralité de cette subvention au CLD de la MRC de Coaticook ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par le conseiller régional Gaby Côté

IL EST RÉSOLU de requérir de la trésorerie le paiement d'un montant de 321 195 \$ au CLD à titre de subvention du MDEIE.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-10-325

5.8 FONDATION BON DÉPART

ATTENDU que la Fondation Canadian Tire permet à des enfants dont les familles sont moins fortunées de pratiquer une activité physique en accordant un montant pour les frais d'inscription ou les frais d'équipements ;

ATTENDU que le budget alloué à la MRC de Coaticook de 6 855 \$ permettra d'aider 52 jeunes de la MRC à pratiquer une activité ;

ATTENDU que la MRC verse maintenant elle-même les montants de subvention aux bénéficiaires ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Lucie Tremblay
APPUYÉE par la conseillère régionale Ghislaine Leblond

IL EST RÉSOLU d'autoriser le paiement du montant de subvention offert par la Fondation Canadian Tire pour les dossiers pré-autorisés par le comité de sélection.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-10-326

5.9 RÉGIE DE RÉCUPÉRATION DE L'ESTRIE - BUDGET 2011

ATTENDU que les administrateurs de la Régie de récupération de l'Estrie ont établi les prévisions financières de l'organisme pour l'année 2011 ;

ATTENDU que les membres du conseil de la MRC prennent en compte la résolution R.T.R. 2010-484-00 de la séance du conseil d'administration de la Régie et en font sienne comme ici au long reproduite ;

ATTENDU que cette résolution fait état du maintien d'une quote-part à 7,00 \$/porte pour l'année 2011 ;

ATTENDU que cette résolution fait également état d'une appropriation de surplus d'un montant de 66 554 \$;

ATTENDU que les prévisions budgétaires doivent être adoptées par chacun des membres de la Régie ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook est membre de la Régie de récupération de l'Estrie ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION du conseiller régional Richard Belleville
APPUYÉE par le conseiller régional Guy Lefebvre

IL EST RÉSOLU

- < d'accepter l'établissement d'une quote-part à 7.00 \$/porte pour l'année 2011 et les prévisions budgétaires 2011 de la Régie de récupération de l'Estrie, telles que présentées par la résolution R.T.R. 2010-484-00;
- < de faire parvenir une copie de la présente résolution à la Régie de la récupération de l'Estrie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-10-327

5.10 TRAVAUX DE COURS D'EAU - DÉPENSES

ATTENDU que des travaux de stabilisation des berges ont été effectués à Compton, sur la propriété immatriculée 9911 19 0797 ;

ATTENDU que cette portion de la rivière Coaticook est un cours d'eau réglementé en vertu du règlement 2-286 de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que le propriétaire des lieux s'est engagé à payer la totalité des frais ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Guy Lefebvre
APPUYÉE par le conseiller régional Réal Ouimette



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

- < d'accepter les dépenses reliées aux travaux de stabilisation des berges à Compton, au coût total de 51 224,08 \$;
- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant maximum de 51 224,08 \$ à cet effet dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» ;
- < de requérir de la trésorerie le recouvrement des frais de gestion de 5 % ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des factures et le traitement approprié pour son recouvrement.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-10-328

5.11 TRANSFERTS BUDGÉTAIRES – CHARGÉE DE PROJET EN MATIÈRES RÉSIDUELLES

ATTENDU que la banque d'heures de la chargée de projets en matières résiduelles est presque épuisée ;

ATTENDU les besoins évalués à environ 50 heures pour terminer l'année 2010 ;

ATTENDU que des crédits sont disponibles à cet effet dans d'autres postes budgétaires liés aux matières résiduelles ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à des transferts budgétaires entre divers postes au sein même de la catégorie de fonctions «*Aménagement, Hygiène du milieu, plan de gestion des matières résiduelles*» pour permettre des engagements de crédits ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Linda Ouellet
APPUYÉE par la conseillère régionale Gladys Bruun

IL EST RÉSOLU

- < de procéder à un transfert budgétaire au sein de la catégorie de fonctions «*Aménagement, Hygiène du milieu, plan de gestion des matières résiduelles, informations*», pour la catégorie de fonctions «*Aménagement, Hygiène du milieu, plan de gestion des matières résiduelles, services professionnels*», pour un montant total de 1 300 \$;
- < de procéder à un transfert budgétaire au sein de la catégorie de fonctions «*Aménagement, Hygiène du milieu, plan de gestion des matières résiduelles, déplacements*», pour la catégorie de fonctions «*Aménagement, Hygiène du milieu, plan de gestion des matières résiduelles, services professionnels*», pour un montant total de 500 \$;
- < de requérir de la trésorerie les écritures comptables requises afin de donner plein effet à la présente résolution.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2010-10-329

5.12 PG SOLUTIONS – LOGICIEL DE COMPTABILITÉ

ATTENDU que l'ordinateur de la technicienne comptable sera remplacé ;

ATTENDU qu'il y a lieu de réinstaller les logiciels comptables ;

ATTENDU que la secrétaire-trésorière devrait également avoir accès auxdits logiciels ;

ATTENDU que le conseil prend en compte l'offre de service à cet effet de PG Solutions et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Richard Belleville
APPUYÉE par la conseillère régionale Gladys Bruun

IL EST RÉSOLU

- < d'autoriser l'achat d'une nouvelle licence des logiciels de comptabilité pour la secrétaire-trésorière, au coût de 570,00 \$ plus taxes ;
- < d'autoriser les frais de réinstallation des logiciels de comptabilité sur l'ordinateur de la technicienne en comptabilité et l'activation sur celui de la secrétaire-trésorière, au coût de 300,00 \$ plus taxes ;
- < d'autoriser les frais d'entretien et de soutien annuel de 160,00 \$ au prorata, soit un montant de 26,67 \$ plus taxes ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 967,29 \$ à cet effet dans la catégorie de fonctions «*Aménagement, autres*» ;
- < de procéder à un transfert budgétaire au sein de la catégorie de fonctions «*Aménagement, autres, informations*», pour la catégorie de fonctions «*Aménagement, autres, services informatiques*», pour le même montant ;
- < de requérir de la trésorerie les écritures comptables requises afin de donner plein effet à la présente résolution ;
- < de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense, sur réception des services à cet effet.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-10-330

5.13 TRANSFERTS BUDGÉTAIRES ET REVENUS SUPPLÉMENTAIRES

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à des transferts budgétaires entre divers postes au sein même de la catégorie de fonctions «*Aménagement, autres*» pour valider divers engagements de crédits ;

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à des transferts budgétaires entre divers postes au sein même de la catégorie de fonctions «*Aménagement, hygiène du milieu, plan de gestion*» pour valider divers engagements de crédits ;

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à des transferts budgétaires entre divers postes au sein même de la catégorie de fonctions «*Sécurité publique, conseil*» pour valider divers engagements de crédits ;

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à des transferts budgétaires entre divers postes au sein même de la catégorie de fonctions «*Collecte sélective, collecte et transport*» pour valider divers engagements de crédits ;

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à des transferts budgétaires entre divers postes au sein même de la catégorie de fonctions «*Incendie, protection contre l'incendie*» pour valider divers engagements de crédits ;

ATTENDU qu'il y a également lieu d'utiliser des revenus supplémentaires afin de couvrir des dépenses et divers engagements de crédits ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Linda Ouellet
APPUYÉE par le conseiller régional Jacques Madore

IL EST RÉSOLU

- < de procéder à un transfert budgétaire au sein de la catégorie de fonctions «*Aménagement, autres, cotisations et abonnement*», pour la catégorie de fonctions «*Aménagement, autres, autres frais*», pour un montant total de 55 \$;
- < de procéder à un transfert budgétaire au sein de la catégorie de fonctions «*Aménagement, autres, BND opérations courantes*», pour la catégorie de fonctions «*Aménagement, autres, Entretien édifice*», pour un montant total de 1 100 \$;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- < de procéder à un transfert budgétaire au sein de la catégorie de fonctions «*Aménagement, hygiène du milieu, plan de gestion, déplacement*», pour la catégorie de fonctions «*Aménagement, hygiène du milieu, plan de gestion, cotisations de l'employeur*», pour un montant total de 364 \$;
- < de procéder à un transfert budgétaire au sein de la catégorie de fonctions «*Aménagement, hygiène du milieu, plan de gestion, information, promotion*», pour la catégorie de fonctions «*Aménagement, hygiène du milieu, plan de gestion, rémunération*», pour un montant total de 1 797 \$;
- < de procéder à un transfert budgétaire au sein de la catégorie de fonctions «*Sécurité publique, conseil, formation*», pour la catégorie de fonctions «*Sécurité publique, conseil, déplacement comité*», pour un montant total de 300 \$;
- < de procéder à un transfert budgétaire au sein de la catégorie de fonctions «*Collecte sélective, collecte et transport, assurances*», pour la catégorie de fonctions «*Collecte sélective, collecte et transport, déplacement*», pour un montant total de 124 \$;
- < de procéder à un transfert budgétaire au sein de la catégorie de fonctions «*Incendie, protection contre l'incendie, association et abonnement*», pour la catégorie de fonctions «*Incendie, protection contre l'incendie, services informatiques*», pour un montant total de 59 \$;
- < de procéder à une utilisation des revenus supplémentaires :
 1. «**Aménagement**», pour un montant total de 5 500 \$ ainsi réparti :
 - «*Aménagement, hygiène du milieu, plan de gestion*», pour un montant de 1 500 \$;
 - «*Aménagement, loisirs et culture, activités culturelles*», pour un montant de 4 000 \$;
 2. «**Évaluation**», pour un montant total de 3 725 \$ ainsi réparti : «*Évaluation, Évaluation*», pour un montant total de 3 725 \$;
 3. «**Projets spéciaux**», pour un montant total de 1 187 \$ ainsi réparti : «*Projets spéciaux, activités récréatives*», pour un montant total de 1 187 \$;
- < de requérir de la trésorerie les écritures comptables requises afin de donner plein effet à la présente résolution.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-10-331

5.14 APPROPRIATION DE SURPLUS

ATTENDU que la MRC de Coaticook a reçu une subvention du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine de 17 000 \$ en 2008 dans le cadre de l'entente de développement culturel signée avec ledit ministère ;

ATTENDU que le projet réalisé en lien avec l'entente a engendré une dépense de 15 103 \$;

ATTENDU que la MRC de Coaticook a également reçu une subvention du ministère de 17 000 \$ en 2009 dans le cadre de l'entente de développement culturel signée avec ledit ministère ;

ATTENDU que le projet réalisé en lien avec l'entente a engendré une dépense de 14 078 \$;

ATTENDU que le solde total de 4 819 \$ (1 897 \$ pour l'année 2008 et 2 922 \$ pour l'année 2009) fut comptabilisé dans le surplus général de la catégorie de fonctions «*Aménagement*» et non réservé pour les projets culturels en lien avec l'entente de développement ;

ATTENDU qu'il y a lieu d'approprier le montant de 4 819 \$ des surplus accumulés de la catégorie de fonctions «*Aménagement*», pour respecter les engagements financiers du conseil, dont ceux avec Patri-Arch pour la réalisation de l'inventaire des cimetières et croix de chemin ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Gladys Bruun
APPUYÉE par le conseiller régional Richard Belleville

IL EST RÉSOLU

- < d'approprier le surplus accumulé de la catégorie de fonctions «*Aménagement*» pour le montant de 4 819 \$ tel que décrit à la présente pour les projets culturels ;
- < de requérir de la trésorerie les écritures comptables requises afin de donner plein effet à la présente résolution.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-10-332

5.15 HONORAIRES PROFESSIONNELS - RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON SENCRL

ATTENDU que Raymond Chabot Grant Thornton, sencrl a présenté une facture pour la révision globale du traitement des taxes à la consommation (T.P.S. et T.V.Q.) d'un montant de 900 \$ avant toutes taxes ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Guy Lefebvre
APPUYÉE par le conseiller régional Bertrand Lamoureux

IL EST RÉSOLU

- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 970,88 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires professionnels tels que présentés.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

6.0 AMÉNAGEMENT - DÉVELOPPEMENT - ENVIRONNEMENT

6.1 AUTORISATIONS À LA CPTAQ – VIDÉOTRON LTÉE

CM2010-10-333

6.1.1 STANSTEAD-EST – ME574-01

ATTENDU que Vidéotron Limitée désire présenter, à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), une demande afin d'obtenir l'autorisation d'utiliser à une fin autre que l'agriculture d'une partie des lots 838-P, 991-1-P et 990-4-P du cadastre de Stanstead, Circonscription foncière de Stanstead, situés sur le territoire de la municipalité de Stanstead-Est, sur une superficie totale de 16 141,1 m² ;

ATTENDU que la CPTAQ pour évaluer la demande devra tenir compte du Schéma d'aménagement révisé de la MRC de Coaticook ainsi que son document complémentaire ;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif agricole telle qu'apparaissant au compte rendu du 18 octobre 2010 ;

ATTENDU l'avis du service de l'aménagement de la MRC de Coaticook à l'effet que cette demande est conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement révisé de la MRC ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Fernand Veilleux
APPUYÉE par le conseiller régional Henri Pariseau

IL EST RÉSOLU

- < d'appuyer la démarche de Vidéotron Limitée à l'égard de l'ensemble du projet ME574-01 décrit à la présente en demandant d'atténuer le plus possible les entraves à l'exploitation agricole des terrains ;
- < de transmettre copie conforme de la présente résolution à la CPTAQ ainsi qu'à la requérante.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-10-334

6.1.2 STANSTEAD-EST - ME524-02

ATTENDU que Vidéotron Limitée désire présenter, à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), une demande afin d'obtenir l'autorisation d'utiliser à une fin autre que l'agriculture d'une partie des lots 875-P et 750-P du cadastre de Stanstead, Circonscription foncière de Stanstead, situés sur le territoire de la municipalité de Stanstead-Est, sur une superficie totale de 14 550,7 m² ;

ATTENDU que la CPTAQ pour évaluer la demande devra tenir compte du Schéma d'aménagement révisé de la MRC de Coaticook ainsi que son document complémentaire ;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif agricole telle qu'apparaissant au compte rendu du 18 octobre 2010 ;

ATTENDU l'avis du service de l'aménagement de la MRC de Coaticook à l'effet que cette demande est conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement révisé de la MRC ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réal Ouimette
APPUYÉE par le conseiller régional Gaby Côté

IL EST RÉSOLU

- < d'appuyer la démarche de Vidéotron Limitée à l'égard de l'ensemble du projet ME524-02 décrit à la présente en demandant d'atténuer le plus possible les entraves à l'exploitation agricole des terrains ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

< de transmettre copie conforme de la présente résolution à la CPTAQ ainsi qu'à la requérante.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-10-335

6.1.3 COATICOOK - ME522-06

ATTENDU que Vidéotron Limitée désire présenter, à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), une demande afin d'obtenir l'autorisation d'utiliser à une fin autre que l'agriculture d'une partie du lot 3 312 424 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Coaticook, situés sur le territoire de la Ville de Coaticook, sur une superficie totale de 16 141,1 m² ;

ATTENDU que la CPTAQ pour évaluer la demande devra tenir compte du Schéma d'aménagement révisé de la MRC de Coaticook ainsi que son document complémentaire ;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif agricole telle qu'apparaissant au compte rendu du 18 octobre 2010 ;

ATTENDU l'avis du service de l'aménagement de la MRC de Coaticook à l'effet que cette demande est conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement révisé de la MRC ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par la conseillère régionale Ghislaine Leblond



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

- < d'appuyer la démarche de Vidéotron Limitée à l'égard de l'ensemble du projet décrit à la présente en demandant d'atténuer le plus possible les entraves à l'exploitation agricole dudit terrain ;
- < de transmettre copie conforme de la présente résolution à la CPTAQ ainsi qu'à la requérante.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05	19	48,74
Bertrand Lamoureux				
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	25/44	51,26 %	19	48,74 %

ADOPTION

6.2 FONDS DE COURS D'EAU

Les membres du conseil prennent en compte un bilan du Fonds de cours d'eau en date du 22 septembre 2010. Suite à la réalisation de divers travaux à moindre coût, le solde disponible est de 8 706,61 \$. D'autres demandes sont toutefois en traitement.

7.0 AVIS DE MOTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

7.1 RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2-298 FIXANT LA RÉMUNÉRATION DU PRÉFET ET DES AUTRES MEMBRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK ET CE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011 ET LES SUIVANTS ET DISPENSE DE LECTURE

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère régionale Lucie Tremblay qu'à une prochaine session de ce conseil, un règlement ayant pour objet de modifier le règlement 2-298 fixant la rémunération du préfet et des autres membres du conseil de la MRC de Coaticook afin d'ajuster les sommes qui leurs sont versées en vertu d'une moyenne de l'IPC des mois de septembre à août de l'année précédente et non plus que de l'IPC du mois d'août précédent, et ce pour l'exercice financier 2011 et les suivants, sera présenté au conseil de la MRC.

7.2 RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE DES MUNICIPALITÉS LOCALES DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK À LA PROMOTION ET AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller régional Réal Ouimette qu'à une prochaine session de ce conseil, un règlement ayant pour objet d'établir la contribution financière des municipalités locales de la MRC de Coaticook à la promotion et au développement économique pour l'exercice financier 2011, sera présenté au conseil de la MRC et ce afin de financer le CLD de la MRC de Coaticook.

7.3 RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LES POUVOIRS ET OBLIGATIONS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère régionale Linda Ouellet qu'à une prochaine session de ce conseil, un règlement ayant pour objet d'établir les pouvoirs et les obligations du directeur général, notamment en gestion du personnel, sera présenté au conseil de la MRC pour adoption.

7.4 RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2-307 QUI INSTITUAIT LE COMITÉ CONSULTATIF DE LA FORÊT PRIVÉE AU SEIN DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK ET DÉTERMINANT SA COMPOSITION ET SES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller régional Guy Lefebvre qu'à une prochaine session de ce conseil, un règlement ayant pour objet de modifier le règlement 2-307 qui instituait le comité consultatif de la forêt privée au sein de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook et déterminant sa composition et ses règles de fonctionnement et ce, afin de modifier sa composition sera présenté au conseil de la MRC pour adoption.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

8.0 RÈGLEMENTS

Rien à signaler.

9.0 AUTRES AFFAIRES

9.1 FÊTE RÉGIONALE DE LA FAMILLE

CM2010-10-336

9.1.1 PRIX DES NOUVEAUX-NÉS ET POUR LES FAMILLES AVEC ENFANTS D'ÂGE PRÉSCOLAIRE

ATTENDU que les prix remis lors de la Fête régionale de la famille sont bonifiés de 25 % lorsque les familles sont présentes ;

ATTENDU que beaucoup de familles sont absentes lors de la fête ;

ATTENDU que le comité famille recommande de réduire les prix remis aux nouveau-nés et aux familles avec des enfants d'âge préscolaire lorsqu'ils sont absents afin de les inciter à participer à la fête ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Lucie Tremblay
APPUYÉE par le conseiller régional Jacques Madore

IL EST RÉSOLU de ne remettre que les montants suivants lorsque les familles sont absentes lors des tirages de la Fête régionale de la famille :

- Nouveau-né : 500 \$ (au lieu de 750 \$) ;
- Naissance multiple : 500 \$ (au lieu de 750 \$) ;
- Famille avec 1 enfant d'âge préscolaire : 150 \$ (au lieu de 225 \$) ;
- Famille avec 2 enfants d'âge préscolaire : 250 \$ (au lieu de 375 \$) ;
- Famille avec 3 enfants d'âge préscolaire : 425 \$ (au lieu de 650 \$).

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond			2	3,05
Bertrand Lamoureux			19	48,74
Fernand Veilleux			6	15,74
Réal Ouimette			2	3,76
Richard Belleville			1	1,95
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau			1	0,74



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Linda Ouellet			1	2,63
Guy Lefebvre			2	3,23
Gladys Bruun			5	10,68
TOTAL	5/44	9,48 %	39/440	90,52 %

REFUSÉ À LA DOUBLE MAJORITÉ DES VOTES ET DES VOIX

CM2010-10-337

9.1.2 PRIX DE PRÉSENCE

ATTENDU que les prix remis lors de la Fête régionale de la famille sont bonifiés de 25 % lorsque les familles sont présentes ;

ATTENDU que beaucoup de familles sont absentes lors de la fête ;

ATTENDU que la bonification non accordée devrait être remise sous forme de prix de présence ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Fernand Veilleux
APPUYÉE par le conseiller régional Richard Belleville

IL EST RÉSOLU

- < de comptabiliser, lors de la Fête régionale de la famille, le total des sommes non remises (en raison de l'absence des gagnants) et de faire tirer par tranches de 500 \$ ledit montant parmi les personnes présentes ;
- < de conserver tout solde de bonification inférieur à 500 \$ pour une prochaine édition ;
- < de confier le mandat au comité famille de trouver une façon rapide et efficace d'attribuer les prix de présence.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

9.2 CALENDRIER DES SESSIONS - 2011

CM2010-10-338

9.2.1 CONSEIL DE LA MRC

ATTENDU que suite à la sanction de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale* (L.Q., 2008, c. 18), le 12 juin 2008, le conseil doit établir par résolution un calendrier des séances ordinaires pour l'année suivante ;

ATTENDU qu'un avis public du calendrier doit être donné par la suite ;

ATTENDU que le calendrier peut être modifié par le conseil, par un nouvel avis public et une résolution à cet effet ;

ATTENDU que le conseil prend en compte le projet de calendrier pour l'année 2011 et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Ghislaine Leblond
APPUYÉE par la conseillère régionale Gladys Bruun

IL EST RÉSOLU

< d'accepter le calendrier, tel que proposé et ainsi les sessions ordinaires du conseil de la MRC de Coaticook, pour l'année 2011 se tiendront le :

Calendrier des sessions régulières du conseil en 2011	
Janvier	19 janvier à 19h30
Février	16 février à 19h30
Mars	16 mars à 19h30
Avril	20 avril à 19h30
Mai	18 mai à 19h30
Juin	15 juin à 19h30
Juillet	
Août	17 août à 19h30
Septembre	21 septembre à 19h30
Octobre	19 octobre à 19h30
Novembre	23 novembre à 19h30
Décembre	



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

< de procéder à la publication dudit calendrier par avis public conformément à la loi.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-10-339

9.2.2 COMITÉ ADMINISTRATIF

ATTENDU que suite à la sanction de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale* (L.Q., 2008, c. 18), le 12 juin 2008, le conseil doit établir par résolution un calendrier des séances ordinaires pour l'année suivante ;

ATTENDU qu'un avis public du calendrier doit être donné par la suite ;

ATTENDU que le calendrier peut être modifié par le conseil, par un nouvel avis public et une résolution à cet effet ;

ATTENDU que le comité administratif s'étant fait déléguer certains pouvoirs du conseil, les mêmes obligations sont applicables pour la publication de ses séances ordinaires ;

ATTENDU que le conseil prend en compte le projet de calendrier du comité administratif pour l'année 2011 et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réal Ouimette
APPUYÉE par le conseiller régional Jacques Madore



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

- < d'accepter le calendrier, tel que proposé et ainsi les sessions ordinaires du comité administratif de la MRC de Coaticook, pour l'année 2011 se tiendront les lundis :

Calendrier des sessions régulières du conseil en 2011	
Janvier	17 janvier à 11h00
Février	14 février à 11h00
Mars	14 mars à 11h00
Avril	18 avril à 11h00
Mai	16 mai à 11h00
Juin	13 juin à 11h00
Juillet	
Août	15 août à 11h00
Septembre	19 septembre à 11h00
Octobre	17 octobre à 11h00
Novembre	21 novembre à 11h00
Décembre	

- < de procéder à la publication dudit calendrier par avis public conformément à la loi.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

**9.3 COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-CANTONS -
PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2010-2015**

La secrétaire dépose la version finale de la Planification stratégique 2010-2015 de la Commission scolaire des Hauts-Cantons telle qu'adoptée par le conseil des commissaires. Les orientations sont les suivantes :

1. La réussite pour tous et la valorisation de l'éducation (Améliorer la persévérance scolaire, la diplomation et la qualification chez tous nos élèves) ;
2. Notre expertise (Soutenir notre personnel afin d'optimiser la qualité de nos services éducatifs et la réussite des élèves) ;
3. Une formation continue en réponse aux visions d'avenir (Offrir une formation professionnelle et générale aux adultes qui répondent aux besoins de nos clientèles et s'adaptent à nos réalités socioéconomiques) ;
4. La mobilisation de tous les acteurs et la communication (Développer nos partenariats et renforcer les liens avec nos familles, nos acteurs locaux et régionaux aux plans politique, économique, social et communautaire) ;
5. L'établissement comme milieu de vie sain et sécuritaire (Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire pour l'ensemble de notre clientèle et de notre personnel).

CM2010-10-340

**9.4 QUÉBEC EN FORME - CONTRAT DE TRAVAIL - AGENT
SOUTIEN EN PSYCHOMOTRICITÉ**

ATTENDU que le regroupement des partenaires pour de saines habitudes de vie (PSHV) est un regroupement formé par des acteurs locaux dont la mission est de travailler en concertation avec les acteurs du milieu pour mettre en place des actions durables visant l'acquisition des saines habitudes de vie de jeunes de 0 à 17 ans ;

ATTENDU que le regroupement est soutenu financièrement par Québec en forme ;

ATTENDU que le regroupement a besoin de retenir les services d'un agent de soutien en psychomotricité pour une durée de 30 semaines ;

ATTENDU qu'il s'agit d'un contrat de travail à durée déterminée à raison d'un taux horaire de 16,85 \$;

ATTENDU que Monsieur André Gendron est la personne que le regroupement désire embaucher au poste d'agent de soutien en psychomotricité, suite à un processus de sélection ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Gladys Bruun
APPUYÉE par le conseiller régional Jacques Madore

IL EST RÉSOLU

- ▶ de procéder à l'engagement de Monsieur André Gendron à la fonction d'agent de soutien en psychomotricité, et ce à compter du 4 octobre 2010 pour une période de 30 semaines ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- ▶ de considérer Monsieur Gendron comme un employé saisonnier, non régulier à raison de 35 heures/semaine au taux horaire de 16,85 \$, aux fins de la *Politique des conditions de travail du personnel pour les années 2006-2010*, telle que modifiée ;
- ▶ d'autoriser la secrétaire-trésorière à signer son contrat de travail à titre de représentante de la MRC de Coaticook (organisme mandataire du Regroupement des Partenaires pour de saines habitudes de vie) dans les limites du budget alloué par Québec en forme.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-10-341

9.5 ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

ATTENDU que la MRC de Coaticook a procédé à la signature d'une convention avec la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ayant pour objet la mise en commun par les deux parties de ressources totalisant 17 000 \$ par année en vertu du programme d'«Aide aux initiatives de partenariat» ;

ATTENDU que l'objectif du ministère est d'instrumenter la MRC pour l'aider à sensibiliser et à développer les compétences des milieux face à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine religieux et agricole, dont les éléments sont des composantes structurantes et identitaires fortes ;

ATTENDU que l'entente était pour une période de trois (3) ans, soit du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2010, au cours de laquelle le ministère s'est engagé à verser la somme de 7 500 \$ par année ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU qu'il serait souhaitable de développer de façon plus approfondie les compétences des milieux face à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine et à la reconnaissance de nos richesses ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Gladys Bruun
APPUYÉE par le conseiller régional Gaby Côté

IL EST RÉSOLU

- < de signifier au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, l'intérêt de la MRC de Coaticook de conclure une nouvelle convention pour 3 années supplémentaires, où celui-ci continuerait d'assumer 50 % des coûts ;
- < d'autoriser le préfet et la direction générale à signer tous les documents nécessaires à cette fin ;
- < de transmettre copie conforme de la présente résolution au ministère de la Culture et des Communications et de la Condition féminine.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-10-342

9.6 FERMETURE DU CENTRE ADMINISTRATIF - PÉRIODE DES FÊTES

ATTENDU qu'aux termes de la Politique pour les conditions de travail du personnel de la MRC de Coaticook, les employés réguliers ont 6 congés fériés chômés et payés pour la période des fêtes et 2 journées compensatoires pour un total de 8 jours ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION du conseiller régional Guy Lefebvre
APPUYÉE par le conseiller régional Fernand Veilleux

IL EST RÉSOLU de fermer le centre administratif du 24 décembre 2010 au 4 janvier 2011 inclusivement.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-10-343

9.7 CONGRÈS FQM - 2011

ATTENDU que les activités du congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) débutent maintenant le jeudi matin et se terminent le samedi midi ;

ATTENDU qu'il y aurait lieu de déplacer en conséquence la réservation du bloc de chambres auprès de l'hôtel à Québec ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Fernand Veilleux
APPUYÉE par la conseillère régionale Gladys Bruun

IL EST RÉSOLU de déplacer la réservation de la MRC de Coaticook auprès de l'hôtel pour le congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) du mercredi soir au vendredi soir à compter de 2011.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

9.8 ATELIER DE TRAVAIL - BUDGET 2011

Le comité administratif tient annuellement une rencontre de travail sur les prévisions budgétaires avant le conseil spécial de novembre. Suite à la vérification de la disponibilité des membres, cette rencontre est fixée au 15 novembre à 9h00. La réunion régulière du comité administratif se tiendra le 22 novembre 2010 à 11h00.

CM2010-10-344

9.9 TERRITOIRE D'APPLICATION - FONDS DIVERSIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT

ATTENDU qu'aux termes de la résolution CM2007-11-345 la MRC de Coaticook a signé un contrat de diversification et de développement avec le ministère des Affaires municipales et des Régions qui se veut un soutien à la diversification économique et au développement du territoire dans le cadre du Fonds de soutien aux territoires en difficulté ;

ATTENDU que le programme vise à appuyer un plan de diversification et de développement pour les municipalités ;

ATTENDU que le ministère reconnaît maintenant l'ensemble du territoire de la MRC comme admissible ;

ATTENDU que plusieurs municipalités ont adopté ou sont à rédiger leur plan de diversification et de développement, condition essentielle à l'aide financière ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier le territoire d'application du Fonds de diversification et de développement, jusqu'ici limité aux municipalités de Barnston-Ouest, Compton, Saint-Venant-de-Paquette et Waterville ;

ATTENDU que le milieu doit toujours investir en mise de fond, 10% du montant total du contrat pour avoir accès audit programme ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Jacques Madore
APPUYÉE par la conseillère régionale Lucie Tremblay

IL EST RÉSOLU de modifier le territoire d'application du Fonds de diversification et de développement dans l'entente de la MRC avec le ministère des Affaires municipales et des Régions, et ce à compter du 1^{er} janvier 2011, afin que l'ensemble des municipalités de la MRC puisse y avoir accès en respectant les conditions d'admissibilité fixées par le ministère.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS

10.1 PROCES-VERBAL DU COMITE ADMINISTRATIF DU 18 OCTOBRE 2010

La secrétaire dépose le procès-verbal du Comité administratif du 18 octobre 2010.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

10.2 COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU COMITÉ FAMILLE DU 20 SEPTEMBRE 2010

La secrétaire dépose le compte-rendu de la réunion du Comité Famille du 20 septembre 2010.

10.3 COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE DU 18 OCTOBRE 2010

La secrétaire dépose le compte rendu de la réunion du Comité consultatif agricole du 18 octobre 2010.

10.4 COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LA FORÊT PRIVÉE DU 12 OCTOBRE 2010

La secrétaire dépose le compte-rendu de la réunion du Comité consultatif de la forêt privée du 12 octobre 2010.

11.0 RECOMMANDATIONS

11.1 COMITÉ ADMINISTRATIF DU 18 OCTOBRE 2010

CM2010-10-345

11.1.1 APPUI À LA MRC D'AVIGNON - PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC

ATTENDU que la MRC d'Avignon sollicite l'appui de la MRC de Coaticook afin de demander au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, d'assouplir les modalités du «Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)» afin de permettre aux municipalités locales de décider de la priorisation des travaux à être réalisés ;

ATTENDU que le «Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)» a pour but d'assurer le financement du renouvellement des infrastructures municipales et locales dans une perspective de développement durable ;

ATTENDU que les municipalités doivent, pour bénéficier du «programme», affecter la contribution gouvernementale à la réalisation d'infrastructures qui respectent l'ordre de priorité suivant :

- 1) Mise aux normes d'eau potable et d'eaux usées ;
- 2) Connaissance de l'état des conduites d'eau potable et d'eaux usées ;
- 3) Renouvellement des conduites d'eau potable et d'eaux usées ;
- 4) Matières résiduelles, amélioration énergétique et voirie locale.

ATTENDU que l'un des fondements du «programme» est de permettre aux municipalités de planifier leurs dépenses en infrastructures locales selon les besoins locaux ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que selon les modalités du «programme», les municipalités doivent intégralement respecter l'ordre des priorités indépendamment des besoins et des priorités locales ;

ATTENDU que cette situation a pour conséquence de retarder certaines municipalités dont l'état d'avancement de la programmation de leurs travaux ne s'arrime pas avec la règle de priorisation établie par le MAMROT ;

ATTENDU que la municipalité locale est la mieux placée pour décider de «priorisation» des travaux à réaliser en fonction des besoins de son milieu ;

ATTENDU que le conseil prend en compte la recommandation du comité administratif telle que plus amplement décrite au compte rendu de la réunion du 18 octobre 2010 et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gaby Côté
APPUYÉE par la conseillère régionale Gladys Bruun

IL EST RÉSOLU

- < d'appuyer la démarche de la MRC d'Avignon et de demander au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, d'assouplir les modalités du «Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)» afin de permettre aux municipalités locales de décider de la priorisation des travaux à être réalisés ;
- < de transmettre une copie conforme de la présente résolution à la députation régionale et à la Fédération québécoise des municipalités pour appui ;
- < de transmettre une copie conforme également à la requérante.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ADOPTION

11.2 COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE DU 18 OCTOBRE 2010

11.2.1 AUTORISATIONS À LA CPTAQ - VIDÉOTRON LTÉE

Le comité consultatif agricole a recommandé au conseil de la MRC de Coaticook d'appuyer les 3 demandes de Vidéotron Limitée à la CPTAQ pour des tours de télécommunication à Stanstead-Est et Coaticook. Ce point fut abordé à 6.1 de la présente session.

12.0 CORRESPONDANCE

12.1 EXTRAIT DU «REGISTRE DE CORRESPONDANCE»

La secrétaire dépose le compte rendu de la correspondance reçue à ce jour en regard du conseil et du suivi des procès-verbaux, cette dernière étant versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.

13.0 RAPPORTS

13.1 PRÉFET

Le préfet, Monsieur Réjean Masson fait un bref retour sur ses principales activités, soient : le tournoi de golf du Centre de santé et des services sociaux qui a connu une bonne participation, le congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), la Commission régionale des Ressources naturelles et le Territoire (CRRNT) qui tiendra le 2 novembre prochain une consultation publique sur le Plan régional de développement des ressources naturelles et du territoire de l'Estrie (PRDIRT) qui sera le principal outil d'orientation régional mis à la disposition de la CRRNT afin de l'aider dans sa mission de soutenir et de promouvoir le développement durable des milieux forestier, faunique, minier, récréatif et énergétique estriens. Cette planification aura un impact sur les schémas d'aménagement, l'abattage d'arbres, les piscicultures, la biodiversité, la chasse, le gaz, etc. Il réitère l'invitation à participer en grand nombre. Au niveau de la Conférence régionale des élus, il y a eu les élections du vice-président, du trésorier et de la secrétaire. Il fut également question d'un salaire pour le président, mais aucune décision ne fut prise à cet effet. La Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie va se pencher sur le projet de mise en exploitation de la mine souterraine de Mine Jeffrey et sa demande de garantie de prêt de 58 millions \$ au gouvernement du Québec. L'organisme pourrait aussi être appelée à fournir un avis au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE).



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

13.2 DÉLÉGATIONS ET PORTEURS DE DOSSIER

Jacques Madore, responsable des loisirs indique qu'une nouvelle demande d'accréditation fut soumise à l'Agence de santé et des services sociaux afin d'assurer une pérennité au poste de travailleur de rue.

Henri Pariseau, responsable de la forêt indique que le comité consultatif de la forêt privée s'est rencontré le 12 octobre dernier. Il fut question de l'évolution des demandes de certificat d'abattage d'arbres et d'une réglementation axée sur la protection du couvert forestier.

Réal Ouimette, responsable du transport, indique qu'il a assisté à une rencontre de la Table des VHR (véhicules hors route) où il fut question du projet de plan d'action, d'interdire l'accès aux sentiers entre 20h00 et 7h00, les problèmes de stationnement et les distances séparatrices des résidences.

Lucie Tremblay, responsable des questions familiales rappelle l'importance de faire circuler le bulletin de l'Aîné au P'tit dernier dans les municipalités. Au niveau de la culture, elle indique que les personnages historiques de la Voie des pionniers sont au cœur de leurs travaux. La prochaine rencontre de la Table de concertation culturelle est le 4 novembre. Au niveau du Centre d'Action bénévole (CAB), suite au départ d'Annick Wishnowsky à titre de directrice, Carol-Guillaume Gagné fut embauché comme son successeur. La relocalisation occupe toujours le premier plan. Elle invite les élus à noter le 7 décembre comme date importante pour les cuisines collectives.

Richard Belleville, responsable des dossiers de matières résiduelles indique que le budget adopté par la Régi de tri représente un *statu quo* à 7 \$ la porte. Le site Internet devrait être disponible bientôt. La presse a connu quelques ratées.

Linda Ouellet, responsable des dossiers de sécurité publique indique que le comité de sécurité publique a tenu une rencontre aujourd'hui, de même que le comité Info-Crime où le président Monsieur Gaétan Labelle a remis sa démission. Une personne disponible et intéressée est demandée pour prendre la relève. Prière de faire circuler l'information dans vos milieux.

Gladys Bruun, déléguée au CLD indique que la remise des prix Excel sera le 26 octobre prochain. La rencontre du CLD se tiendra le 22 septembre prochain. Une aide financière de 1 000 \$ fut remise à l'expo de la Vallée de la Coaticook. Les membres du comité exécutif furent reconduits. Les conditions salariales et le budget 2011 sont toujours en discussion. Grâce à une subvention de Tillotson, des postes d'agent de développement du territoire et d'agent d'agro-tourisme seront créés. Au niveau de la SADC, leur nouveau slogan est : *Vos rêves, notre passion, une relation durable !* La planification stratégique et la relocalisation ont été de gros dossiers au cours des derniers mois. Les CASI seront maintenus.

Fernand Veilleux, responsable des dossiers de cours d'eau indique qu'il a assisté à une conférence de presse lancement du *Journal le Massawippi* de l'Association pour la protection du lac Massawippi Inc. De plus, il tient à remercier la MRC pour le plan d'affaires d'Acti-Bus et la demande d'aide financière adressée à Tillotson.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Bertrand Lamoureux, indique que la Course Estrie reviendra. Les médecins du Centre de Santé et des Services sociaux seront en campagne de promotion afin de courtiser les étudiants à venir s'établir dans la région. Le Motel Child est fermé. Loblaws n'a pas indiqué ses intentions pour le moment. Un consultant en hébergement sera rencontré afin de connaître les réels besoins de la région et la possibilité qu'un autre type d'hébergement soit offert ou qu'une chaîne hôtelière s'établisse dans la région.

Ghislaine Leblond, à titre de déléguée au CIARC indique la démission d'Alain Veilleux. Le CIARC a éprouvé certaines difficultés avec le forfaitier. Le CIARC est en attente des crédits et de liquidités.

13.3 DIRECTRICE GÉNÉRALE ET ÉQUIPE DE LA MRC

La directrice générale fait un bref retour sur ses principales activités soient : la pré-sélection des candidats pour les postes à combler en développement culturel et en incendie, soutien à Acti-Bus, rencontres à la Régie de tri, etc. et celles de l'équipe de la MRC, soient les ventes pour taxes, la réclamation pour vandalisme au poste de la SQ, la réalisation de 20 exercices d'évacuation, des inspections de risques élevés, une conférence de presse pour la campagne de sensibilisation au recyclage avec les personnages de bande dessinée, la préparation de 7 nouvelles demandes au Fonds de cours d'eau, la réalisation de 2 stabilisations, le suivi de diverses problématiques suite aux fortes pluies du 1^{er} octobre, la caractérisation des lacs Wallace, Lippé et Lindsay, la rédaction du bulletin De l'Ainé au P'tit dernier, les programmes d'amélioration de l'habitat, l'embauche d'un agent de soutien en psychomotricité pour Québec en forme, des rencontres des maisons de jeunes, le suivi des demandes d'exclusion, l'élaboration du document de Gestion de la forêt, soutien aux municipalités en urbanisme, soutien aux promoteurs pour la préparation de leur rapport final dans le cadre du Pacte rural, soutien aux démarches de planification dans le cadre de leur plan de développement, démarches pour le cautionnement de TACTIC, collaboration pour les marchés de Noël et la mise en place d'un corridor bleu, 8 nouveaux permis d'abattage d'arbres, la mise à jour des matrices graphiques, mise à jour de la toponymie des cours d'eau, rapport final de l'Happening de rue pour le FRIJ, bourses de la Fondation Canadian Tire, préparation pour les formations de sauveteurs, bilan de l'entente triennale au niveau du développement culturel, suivi de l'inventaire réalisé par Patri-Arch, participation à la sélection pour la Collection Péloquin, rencontres diverses, etc.

13.4 AUTRES INFORMATIONS ET/OU RAPPORTS

13.4.1 RENDEZ-VOUS DU PRÉSIDENT - FQM

La secrétaire dépose l'invitation du président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) dans le cadre des rendez-vous du président qui invite les élus à faire le point sur les principaux enjeux du milieu municipal de l'Estrie ainsi que sur les actions et interventions que la FQM entend mener au cours des prochains mois. La rencontre se tiendra le 27 octobre 2010 de 19h00 à 21h30 à la Salle municipale d'Eastman.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

13.4.2 RAPPORT DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La secrétaire dépose le rapport de gestion des matières résiduelles pour le troisième trimestre. On note une bonne participation pour les plastiques agricoles et la quantité de déchets enfouis est légèrement inférieure. 56 % des matières collectées ont été mises en valeur dans la MRC. Les municipalités de Barnston-Ouest, Coaticook et Dixville atteignent le 60 % et plus.

13.4.3 DE L'AINÉ AU P'TIT DERNIER

La secrétaire dépose le bulletin De l'Aîné au P'tit dernier pour diffusion dans les municipalités.

13.4.4 LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉNERGIE - CONSULTATIONS PUBLIQUES

La secrétaire dépose l'invitation à participer aux consultations publiques des Rendez-vous de l'énergie les 11 novembre à Sherbrooke, 17 novembre à Omerville et le 24 novembre à Lac-Mégantic.

14.0 RETOUR SUR LA SESSION

Rien à signaler.

15.0 CLÔTURE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 21h41.

LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

LE PRÉFET

En signant le présent procès-verbal, le préfet est réputé avoir signé chacune des résolutions qu'il contient conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec*.

Les documents relatifs à la session sont classés sous le code 102-102, session ordinaire du conseil du 20 octobre 2010.

Responsable des archives